



Paris, le 6 mai 2019

Elections européennes 2019

L'APAJH appelle les candidats républicains à inscrire le handicap dans les politiques publiques européennes

Les 25 et 26 mai prochains, les citoyens européens seront appelés aux urnes pour élire leurs 705 représentants au Parlement européen. L'APAJH appelle les candidats républicains à s'engager pour que les 80 millions de personnes en situation de handicap en Europe soient parties prenantes de toutes les politiques publiques européennes.

Les élections européennes 2019 seront le premier scrutin auquel pourront prendre part plus de 300 000 personnes, qui étaient jusqu'au 25 mars privées, au moins partiellement, de leur droit de voter en France.

L'APAJH a salué la reconnaissance du droit de vote inaliénable qui est un juste retour au droit et à une pleine citoyenneté pour toutes les personnes en situation de handicap, en toute autodétermination.

Ce premier scrutin sans entrave qui permet à tous les citoyens de se mobiliser et d'exprimer leur vision de l'Union européenne, doit être une opportunité pour que le handicap soit partie prenante des travaux et des mesures votées par le Parlement européen.

L'appel républicain pour inscrire le handicap dans les décisions européennes

Membre fondateur du Conseil Français des Personnes Handicapées pour les Questions Européennes (CFHE), l'APAJH a toujours milité pour une Europe résolument moderne et citoyenne, qui dépasse la dimension physique de l'accessibilité et qui prend en compte tous les types de handicaps, à tous les âges et dans tous les domaines de la vie afin de bâtir une société réellement inclusive.

L'APAJH appelle les candidats à l'élection européenne à s'engager à travers son « Pacte Elections européennes 2019, pour une citoyenneté en Europe pour tous » afin que le handicap soit pris en compte à l'échelle européenne et que tous les concitoyens aient un égal accès à leurs droits et à leur citoyenneté.

Les signataires de ce Pacte APAJH s'engageront pour sept mesures :

- ➔ Des campagnes électorales accessibles tout handicap
- ➔ La prise en compte du handicap dans l'ensemble des politiques publiques à bâtir : éducation, culture, santé, emploi, transport ...
- ➔ L'égalité des droits et la lutte contre toute forme de discrimination
- ➔ La mise en œuvre des engagements pris par la France à l'occasion de la ratification en 2010 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap.
- ➔ Un accès aux fonds européens facilité et clarifié afin de mettre en œuvre une citoyenneté réelle pour les personnes en situation de handicap
- ➔ Le refus de la marchandisation des services dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap pour garantir équité et qualité en fonction des besoins et attentes de chacun.
- ➔ La promotion d'une citoyenneté laïque et solidaire, qui garantisse sa place à chacun en dépassant les particularismes.

L'APAJH dévoilera à l'approche de l'élection le détail des réponses à son Pacte Européennes 2019, et distinguera les candidats qui se seront engagés à le signer collectivement ou individuellement.

Retrouvez in extenso le Pacte Elections européennes 2019 en copie de ce communiqué de presse.

Les candidats républicains sont invités à adresser le Pacte APAJH Elections européennes 2019 à l'adresse :

europennes2019@apajh.asso.fr



A propos de la Fédération APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 91 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 650 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact

Céline DIAZ

Tél. : 06 30 43 60 01

c.diaz@apajh.asso.fr